

Relevé des Infractions Sportives des Compétitions
Régionales n°2

Saison sportive : 2019/2020



Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 01 46 63 63 76  volley.idf-sportive@orange.fr

Le vendredi 18 octobre 2019

Championnat pré-national senior masculin

Poule A :

- Dossier n°4 : PMAA009 - VOLLEY-CLUB PLAISIR-VILLEPREUX 1 / TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB 1 du 13/10/2019
 - Le joueur de l'équipe TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB 1, M. CHELLOUF Fathi, licence Compétition Volley-Ball n° 1084317 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).
- Dossier n°5 : PMAA010 - VOLLEY-BALL BOIS D'ARCY / ACBB 2 du 13/10/2019
 - Le joueur de l'équipe ACBB 2, M. TANGUY Erwan, licence Compétition Volley-Ball n° 1123609 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).

Poule B :

- Dossier n°6 : PMBA006 - PUC VOLLEY-BALL 3 / SPORTING CLUB NORD PARISIEN 1 du 12/10/2019 :
 - La rencontre n'a pas eu lieu.
- Dossier n°7 : PMAB007 - ENTENTE SPORTIVE VITRY / PARIS AMICALE CAMOU 2 du 12/10/2019
 - Le joueur de l'équipe ENTENTE SPORTIVE VITRY, M. ESNAULT Raphael, licence Compétition Volley-Ball n° 2091670 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).
- Dossier n°8 : PMBA010 - UGS PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL / VOLLEY-BALL DE MILLY LA FORET du 12/10/2019
 - Le joueur de l'équipe UGS PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL, M. NANNI Nicolas, licence Compétition Volley-Ball n° 2043400 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).

Championnat régional senior féminin

Poule A :

- Dossier n°9 : RFAA006 - MORSANG VOLLEY / U.S. JEUNESSE MITRY V.B. du 12/10/2019
 - L'entraîneur de l'équipe U.S. JEUNESSE MITRY V.B, Mme LEFRERE Mélodie, licence Compétition Volley-Ball n° 1600786 : ne possède pas de licence Encadrant « Encadrement ».

Championnat régional senior masculin

Poule A :

- Dossier n°10 :
RMAA002 - JEUNESSE SANNOIS ST-GRATIEN / CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB 3 du 06/10/2019
RMAA010 - CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB 3 / CELLOIS / CHESNAY VOLLEY-BALL du 12/10/2019
 - Le joueur de l'équipe CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB 3, M. DE JESUS Louis, licence Compétition Volley-Ball n° 2227182, DHO le 03/09/2019, de catégorie M17 : ne possède pas le surclassement nécessaire pour jouer en senior régionale.

Poule B :

- Dossier n°11 : RMBA008 - ASNIERES VOLLEY 92 - 2 / VESINET STADE ST-GERMANOIS VB 2 du 12/10/2019
 - Absence du nom de l'arbitre, son numéro de licence ainsi que sa signature sur la feuille de match.

Poule C :

- Dossier n°12 : RMCA009 - UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF 3 / CLUB ESPACE SPORTIF DE SUCY 2 du 13/10/2019
 - L'arbitre de la rencontre, M. MONTREDON Danny, licence Compétition Volley-Ball n° 2189579 : ne possède pas de licence Encadrant « Encadrement ».

Poule D :

- Dossier n°13 :
RMDA004 - VC CHAMPS SUR MARNE / C S M CLAMART 2 du 05/10/2019
RMDA008 - C S M CLAMART 2 / PLESSIS-ROBINSON VOLLEY-BALL 3 du 12/10/2019
 - Le joueur de l'équipe C S M CLAMART 2, M. ANDRE Théo, licence Compétition Volley-Ball n° 2068328, DHO le 14/09/2019, de catégorie M17 : ne possède pas le surclassement nécessaire pour jouer en senior régionale.
- Dossier n°14 : RMDA010 - MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2 / PANTIN VOLLEY 1 du 12/10/2019
 - Le joueur de l'équipe MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2, M. HOORNAERT Antoine, licence Compétition Volley-Ball n° 1709782 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).

Qualifications aux Championnats Elite et Régional

M17 Masculin : Tour 2 du 12 octobre 2019

- L'équipe de CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB ne s'est pas présentée.